

Le colonel-brigadier Julius Schwarz

Autor(en): **R.M.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **110 (1965)**

Heft 8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mais, d'autre part, on prétend avoir trop de recrues et on constate cependant que dans la défense opérationnelle du territoire (D.O.T.)¹, on ne dispose que de moyens totalement insuffisants — un *petit* régiment « classique » de quelques compagnies pour un département — même si l'on tient compte de la dispersion qu'impose l'armée nucléaire. Il y a là encore, semble-t-il, quelque chose de paradoxal.

Enfin le *Figaro*² nous informe que le général Le Puloch, alors chef d'état-major de l'armée de terre, a parlé de l'introduction, à plus ou moins longue échéance, d'un service de douze mois. On pourrait être sceptique quant au résultat, pratique, réel, qu'obtiendront nos voisins en douze mois de service, s'ils ne portent pas d'abord le fer rouge dans la plaie que constituent chez eux les « détachés », s'ils n'intensifient pas l'instruction en augmentant les heures de travail effectif et s'ils ne réduisent pas sensiblement les permissions et congés.

A propos de ce nouveau service militaire, on éprouve donc une amicale inquiétude pour la défense nationale française, singulièrement pour sa défense territoriale.

MFT

Nécrologie

† Le colonel-brigadier Julius Schwarz

Après des études d'ingénieur agronome et dès qu'il devient officier il se voue à la carrière militaire qui, sans doute, convient mieux à son tempérament de chef, à son extraordinaire vitalité, à son besoin d'action.

Ces qualités, il les manifeste tout d'abord comme instructeur d'artillerie, notamment sur la place de Bière puis dans ses divers commandements à la troupe dont celui de la brigade de montagne 10, pendant le dernier « service actif » est le juste couronnement de sa vie militaire. A la tête de cette belle unité d'armée, basée sur les fortifications de St-Maurice (Savatan, Dailly), il a trouvé le climat où s'épanouit sa rayonnante personnalité.

Bien que de nature autoritaire et intransigeant dans l'exécution de ses ordres il sait s'affranchir de la froide discipline du règlement. Il est humain, près de ses hommes dont il connaît les joies et les soucis. La cohésion de sa troupe il l'obtient surtout en montrant

¹ Voir notamment R.M.S. de février 1964, pages 96 et 98. La D.O.T. pourrait être comparée à nos brigades territoriales, qui seraient un peu renforcées, ou à nos brigades du Réduit, qui seraient très diminuées. Solution boiteuse, chez nous en tout cas.

² 15-16. 5. 65.

† Le colonel-brigadier
JULIUS SCHWARZ



Cliché obligeamment prêté par la
Tribune de Lausanne.

l'exemple. Dans la longue colonne qui chemine entre les rochers vers la Dent de Morcles, il marche en tête, infatigable. Et s'il lui arrive, le soir, après l'effort de la journée, de boire le verre de l'amitié avec des camarades, car ce chef sait aussi cultiver la bonne humeur, il sera, le lendemain, le premier debout, avant la diane.

Certes, la montagne où la troupe est plus isolée que partout ailleurs favorise l'esprit de corps, rapproche instinctivement le soldat de son chef. Mais cet esprit, animé par l'affectueuse sympathie que lui portent ses hommes, Julius Schwarz sait le capter et, dans un courant inverse le leur restituer par la magie de sa seule « présence ». Car il est présent partout, au centre de sa brigade comme dans les postes-frontière les plus éloignés qu'on ne peut atteindre finalement qu'à pied ou à skis.

La presse a été unanime à rappeler sa conduite, en juillet 1944, lors de la tragédie de St-Gingolph dont la partie suisse relevait de son commandement territorial. La petite ville où s'affrontaient des soldats allemands et des hommes de la Résistance française flambait. Schwarz se rend sur place, discute énergiquement avec les Allemands et réussit à mettre un terme à leurs sanglantes représailles. Il avait

pris seul le risque de sa courageuse et humanitaire intervention... sur sol étranger!

Tel fut le colonel-brigadier Julius Schwarz. Ses nombreux amis et surtout ses anciens soldats se souviendront avec émotion de ce chef intrépide, enthousiaste, original, aimant le panache pour le bon motif; au beau et généreux tempérament de mousquetaire!

R. M.

Bibliographies

Les livres

United Nations Forces, par D. W. Bowett. — Chez Stevens and Sons, New Fetter Lane 11, London.

La présente étude, publiée sous les auspices de « The David Davies Memorial Institut », par D. W. Bowett et sept autres collaborateurs est « la première analyse, à la fois vaste et détaillée des forces internationales, en particulier des forces des Nations Unies ». S'étendant à tous les problèmes soulevés par l'usage de ces forces pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, elle examine la possibilité et le désir d'établir une force *permanente* des Nations Unies.

La première partie est un exposé historique remontant à la Société des Nations et s'étendant aux forces de l'ONU jusqu'à nos jours. Les lecteurs trouveront des exposés complets et clairs sur la guerre de Corée, les opérations au Congo, l'observation en Orient moyen et l'intervention en Crète.

La deuxième partie exploite les enseignements que l'on a retirés de ces expériences et de certains principes qui dès lors ont vu le jour pour arriver à la conclusion qu'à défaut d'une force militaire *permanente*, l'ONU ne saurait parvenir à résoudre le problème de la paix et de la sécurité.

Ce serait là le rôle primordial de ces forces permanentes qu'il faudra introduire graduellement, car le moment ne semble pas venu de provoquer de grands changements. Par une évolution lente, il s'agit d'inspirer confiance aux Etats membres de l'ONU.

Cette évolution pourrait durer 10 ans répartis en 4 étapes.

1^{re} étape (3 ans). Création d'un Q.G. de l'ONU chargé:

- d'étudier les différents procédés en vue d'assurer la paix,
- d'examiner les problèmes opérationnels, logistiques et administratifs qui se posent,
- d'établir la liaison avec les Etats membres de l'ONU disposés à fournir un contingent,
- d'organiser des exercices auxquels participeraient divers contingents,
- d'instituer un Collège d'E.-M. pour l'entraînement des officiers supérieurs sortant de l'active,
- de rédiger des règlements et des instructions,
- de préparer des contrats avec les associations publiques et privées en vue d'assurer le ravitaillement et les transports.